



**NOR
CAP**

Bulletin N° 02 - juillet 2024

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) DU NIGER

CLIMAT - AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE



Thème

Evolution de la campagne agro-pastorale au 31 juillet 2024

Sommaire

- I. DONNÉES CLIMATIQUES
- II. DONNÉES AGRICOLES
- III. SITUATION PHYTOSANITAIRE
- IV. SITUATION ACRIDIENNE
- V. SITUATION PASTORALE
- VI. COURS DES PRODUITS
- VII. SYNTHÈSE
- VIII. PERSPECTIVES
- IX. AVIS ET CONSEILS

Taguait, Inabangaret dans le département d'Ingall (région d'Agadez), le département de Tassara (région de Tahoua) et les départements de Téra, Banibangou, Abala, Torodi (région de Tillabéri), le recouvrement végétatif est peu dense avec des plages nues à perte de vue (*Figures 11 et 12*).

Des zones marquées, d'une part par une absence totale de signe de germination (Nord-Est Gadabedji, Bakoba, Saddi Kemil, Est et Sud de la réserve de Gadabedji) et d'autre part, la présence d'un tapis herbacé enseveli par les vents de sable, non accessible aux animaux, notamment les gros ruminants (zones de Dakaré, Barka, Nord-est de Bermo (commune de Bermo) et Nord Saddi Kemil, bande Oly Sodji (Commune de Gadabedji)). Aussi, des stress hydriques par endroit ont entraîné le flétrissement du tapis herbacé (alentours Bermo, Nord et Ouest d'Intalack). Il faut relever une dominance du *Sida cordifolia* dans les enclaves pastorales et aires de pâturage des régions de Dosso et de Maradi.

L'état d'embonpoint des animaux varie globalement de médiocre à passable. Le terme de l'échange est en défaveur des éleveurs au niveau de toutes les régions du pays, sauf à Niamey.

L'abreuvement des animaux s'effectue sans grande difficulté au niveau des points d'eau de surface, qui ont un bon remplissage avec les pluies enregistrées.



Figure 11 : Etat du pâturage dans le centre de Bathé



Figure 12 : Situation des pâturages à l'Est Saddi Kemil (Belbedji)/Région de Zinder. Reserve de Gadabedji (CR Gadabedji/Maradi).

VI. COURS DES PRODUITS

L'analyse de la situation des prix des denrées alimentaires montre une hausse généralisée des prix de tous les produits par rapport à l'année 2023 à la même période (*Figure 13*). Cette situation est liée à la situation de la sous-région avec un renchérissement des prix des produits alimentaires au niveau mondial.



Figure 13 : Variation de prix moyens des produits alimentaires par région dans le mois de juillet 2024

Les prix entre les deux années (l'année 2024 comparée à celle de 2023) à la même période ont connu des variations inhabituelles en hausse allant de 42% pour le maïs à plus de 100% pour le niébé. Les prix des céréales de base, notamment le mil, le sorgho et le riz ont également connu des hausses avec respectivement 51%, 49% et 47% (*Figure 14*).

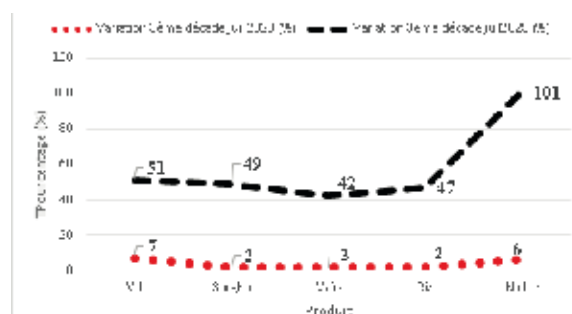


Figure 14 : Variation (%) b Prix produits 3ème décade juillet 2023 à celle de 2024

I. DONNEES CLIMATIQUES

1.1. Cumul pluviométrique du mois de juillet

Le mois de juillet 2024 a été caractérisé par des pluies journalières modérées à fortes. Le cumul mensuel a varié de 20 mm à 360,7 mm respectivement à Abala (Région de Tillabéri) et Matameye (Région de Zinder). Cependant, des pauses pluviométriques de 10 jours ou plus ont été observées dans quelques localités des régions de Tillabéri, Zinder, Maradi et Diffa. Malgré ces pauses, certaines localités ont enregistré des précipitations journalières extrêmes supérieures à 100 mm: il s'agit de Goula, Dan Issa, Dossey, Jigawa Kirweye, Tchedia yamma (Figure 1).

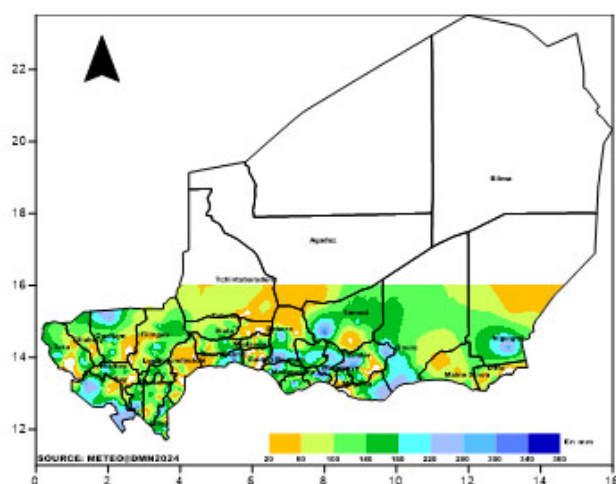


Figure 1 : Cumul pluviométrique du mois de juillet 2024.

Quant au cumul saisonnier, il a varié de 100 à 496,6 mm respectivement à Sawani et Madarounfa (Région de Maradi). L'extrême Sud des régions du fleuve reste la zone la plus arrosée de la bande agropastorale (Figure 2).

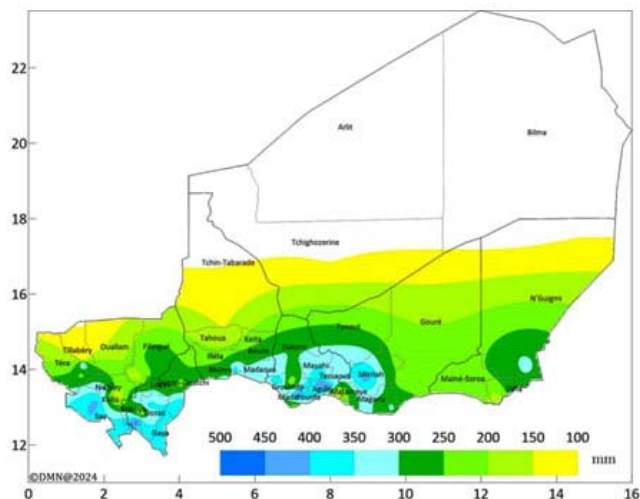


Figure 2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet

1.2. Nombre de jours pluvieux

Au cours du mois de juillet, la répartition des pluies a été assez bonne avec des nombres de jours pluvieux variant de 9 à 16 jours au niveau des régions de Tillabéri (Filingué, Torodi), Dosso (Gaya, Dogondoutchi), Maradi (Madarounfa, Maradi Aéroport), Zinder (Gouré, Dungass) et Diffa (N'Guigmi). Par contre, on note sur le reste du pays une répartition uniforme de nombre de jours pluvieux de moins d'une semaine (Figure 3).

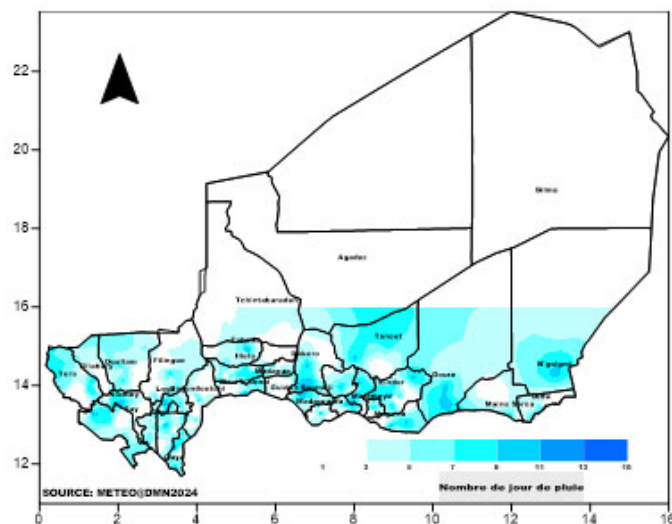


Figure 3 : Nombre de jours pluvieux au cours du mois de juillet

1.3. Anomalies des précipitations

Le cumul saisonnier, comparé à celui de l'année passée et à la normale 1991-2020, a été globalement très excédentaire dans toutes les régions du pays (91 % et 83 % des postes suivis par rapport à l'année passée et à la normale respectivement), (Figures 3a et 3b).

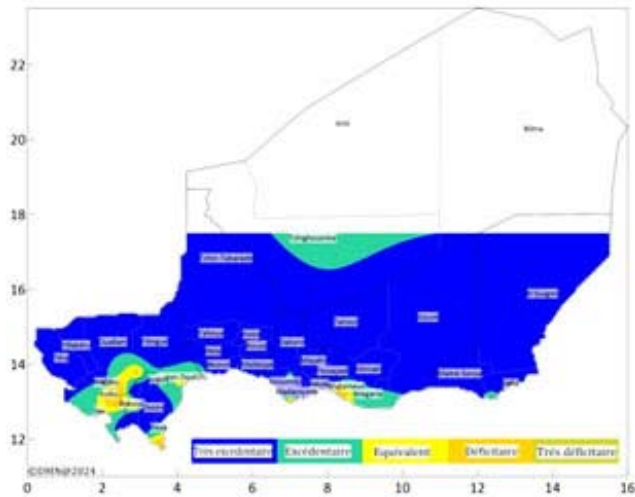


Figure 3a

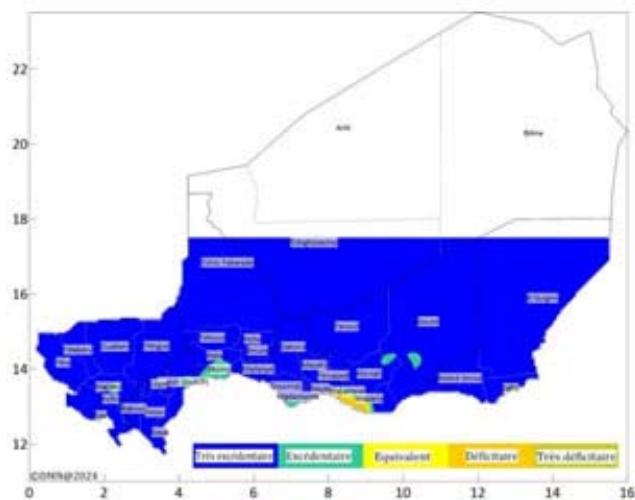


Figure 3b

Figures 3a et 3b : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020 et Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à l'année 2023

1.4. Indice Normalisé de Végétation

L'anomalie de l'Indice Normalisé de Végétation (NDVI) pour le mois de juillet 2024, comparée à la normale de 1981-2010 (Figure 5), révèle une couverture végétale dense (anomalie positive) dans la partie Nord-ouest de la région d'Agadez, ainsi que dans les régions de Tillabéri, Tahoua, et la majeure partie Sud des régions de Maradi, Zinder et Diffa indiquant des conditions végétales favorables. En revanche, une couverture végétale inférieure à la normale (orange) est observée dans le Nord-est de Zinder, Dosso et le Centre de Tillabéri.

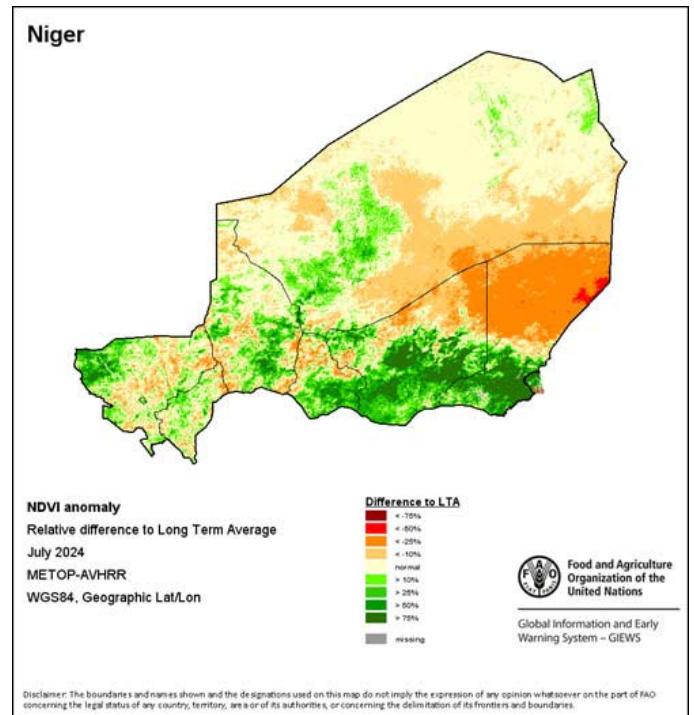


Figure 5 : Indice normalisé de végétation.

II. DONNEES AGRICOLES

2.1. Situation des semis

L'installation de la saison a significativement évolué au cours du mois de juillet avec le parachèvement des opérations de semis en humide sur toute la bande agricole. Le taux de couverture est de 99% au 31 juillet 2024 contre 98% en 2023 à la même période soit 13 642 villages sur 13 806 villages agricoles cette année sur l'ensemble du territoire (Figure 6).

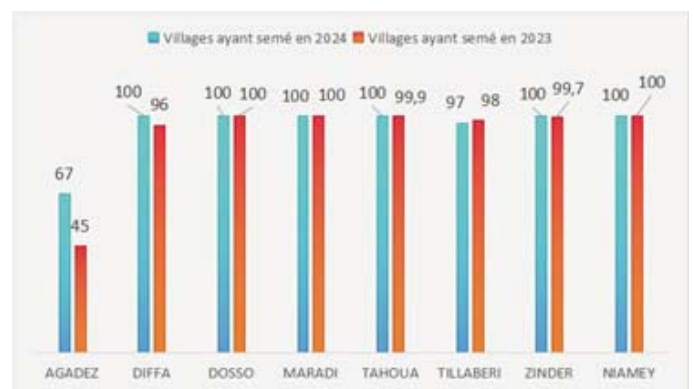


Figure 6 : Nombre de villages ayant semé au 31 juillet

Quelques 154 villages restent sans semis (Figure 7), répartis dans les régions d'Agadez (90 villages), Tahoua (1 village) et Tillabéri (73 villages surtout liés à l'insécurité).

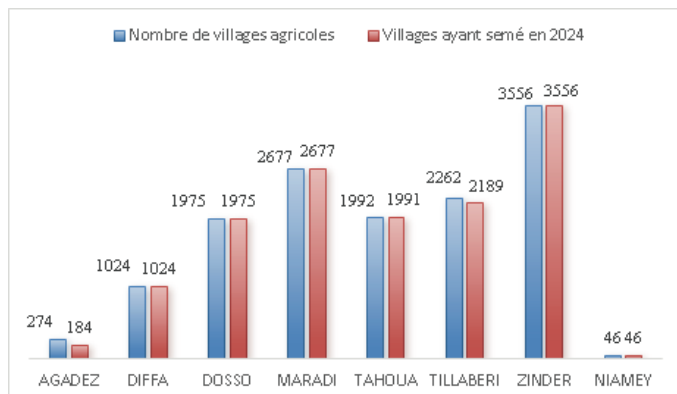


Figure 7 : Nombre de villages avec semis au 31 juillet 2024

2.2. Situation phénologique

Les cultures céréalières (mil et sorgho notamment) se développent normalement en dépit des cas d'inondations constatés dans certaines localités des régions du pays. Le stade dominant est le tallage (36%) pour le mil et la levée avancée (35%) pour le sorgho. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité (0,2%) observée dans le département de Gaya (région de Dosso) et la floraison (0,5%) pour le sorgho observée dans le département de Magaria (région de Zinder) (Figure 8).

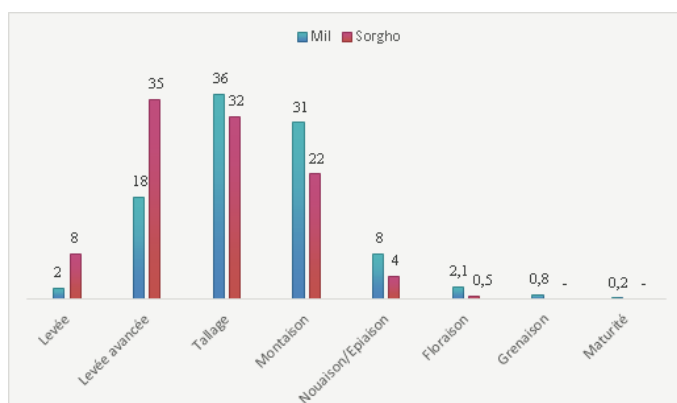


Figure 8 : Pourcentage par stade phénologique de mil et sorgho par région au 31 juillet

Néanmoins, cette situation phénologique est très diversifiée d'une région à une autre. Au niveau national, les stades phénologiques se concentrent entre la levée avancée, le tallage et la montaison les céréales (mil et sorgho) avec respectivement 24%, 34,6% et 28% (Figure 9).

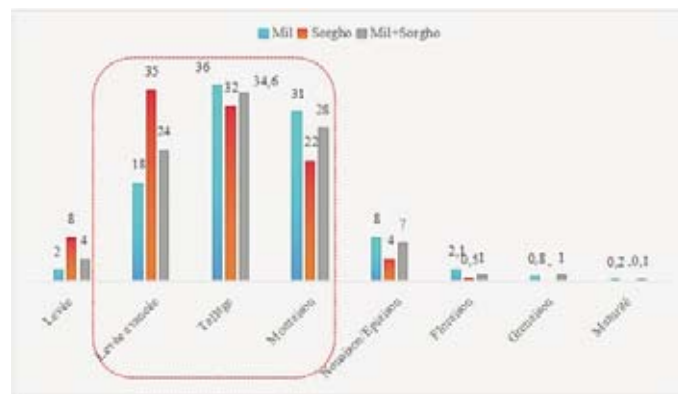


Figure 9 : Pourcentage par stade phénologique de mil et sorgho au 31 juillet

Pour les cultures de rente (arachide et niébé), le stade dominant est la croissance. Le stade le plus avancé est la maturité pour le niébé observé dans le département de Magaria (région de Zinder) et la formation des gousses pour l'arachide observé dans les régions de Maradi et Zinder.

III. SITUATION PHYTOSANITAIRE

La campagne des cultures pluviales 2024 s'est définitivement installée avec quelques infestations dans les zones où certaines cultures déjà en place ont connu divers stades d'évolution (Figure 10). La situation phytosanitaire ayant prévalu au cours du mois de juillet se caractérise par :

- les sautériaux (*Oedalus senegalensis*) dans les régions de Tillabéri (Abala, Téra), Dosso (Doutchi) et Diffa (N'guigmi) ;
- les infestations de criocères (*Lema planifrons*) sur le mil dans les régions de Maradi (Madarounfa, Tessaoua, Mayahi, Guidan Rounjdji, Aguié), Zinder (Dungass) et Niamey ;
- les infestations de cicadelles (*Poophilus costalis*) sur le sorgho et le mil dans les régions de Tahoua (Madaoua, Bouza), Maradi (Guidan Rounjdji, Gazaoua) et Zinder (Dungass, Magaria) ;
- les infestations de piqueurs-suceurs (*Locris rubens*) sur le mil dans les régions de Tahoua (Madaoua) et Maradi (Guidan Rounjdji) ;
- les infestations de la mouche de pousses (*Atherigona soccata*) sur le sorgho dans la région de Tahoua (Bouza) ;

- les infestations de la chenille défoliatrice (*Amsacta melonéii*) sur le niébé, l'arachide et le sésame dans les régions de Diffa (Bosso, Goudoumaria), Maradi (Tessaoua, Gazaoua, Aguié, Mayahi), Tahoua (Madaoua), Zinder (Kantché, Magaria, Dungass, Miriah) et Niamey ;
- les infestations de la chenille tisseuse des graminées (*Spodoptera exempta*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Diffa (Bosso, Goudoumaria), Tillabéri (Torodi) et Zinder (Dungass) ;
- les infestations de la chenille défoliatrice (*Noorda blitelis*) sur le moringa dans les régions de Diffa (N'guigmi) et Agadez (Tchirozérine, Bilma) ;
- la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs dans la région de Diffa (Goudoumaria) ;
- les infestations de pucerons (*Aphis craccivora*) sur le niébé, le sorgho, l'arachide et le gombo dans les régions de Maradi (Gazaoua, Aguié, Guidan Roumdji), Agadez (Bilma) et Niamey ;
- les infestations des insectes floricoles (*Mylabris* spp, *Dysdercus volkeri*, *Rhinyptia infusca*, *Pachnoda interrupta*) sur le mil dans les régions de Maradi (Madarounfa), Dosso (Dioundiou, Gaya, Dosso, Falmey, Tibiri) et Tahoua (Madaoua, Bouza) ;
- les infestations du boreur de tiges (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil dans la région de Maradi (Gazaoua) ;
- les attaques d'oiseaux granivores sur le mil et dans les rizières des régions de Dosso (Gaya, Tibiri) et Diffa (CU de Diffa).

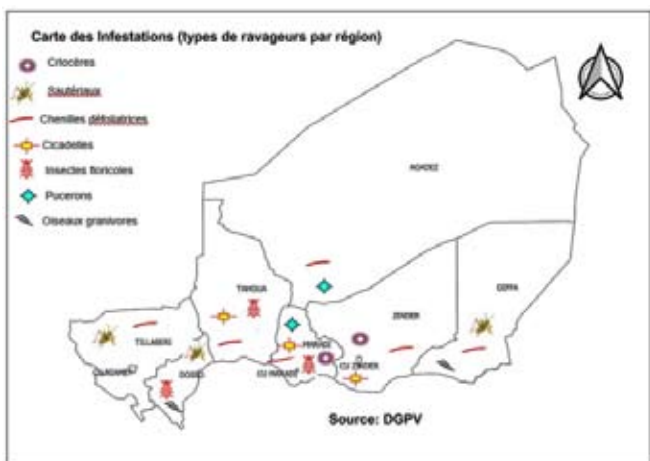


Figure 10 : Carte d'infestations

Au 31 juillet 2024, quelques 10 223 ha de superficies ont été déclarés infestés dont 8 678 ha ont été traités soit un taux de couverture de 84,88%.

Par ailleurs, un programme de lutte biologique est également développé contre la mineuse de l'épi du mil. L'élevage de *Corcyra cephalonica* (indispensable à l'élevage en masse de *Habrobracon hebetor*) se poursuit normalement au niveau du laboratoire de la DGPV. Dans plusieurs localités, le mil est au stade nouaison-épiaison qui est propice pour le dépôt des paquets d'œufs sur les apex des épis.

IV. SITUATION ACRIDIENNE

Au cours de ce mois de juillet 2024, des précipitations ont été enregistrées dans la majeure partie des aires de reproduction estivale et de grégarisation du Criquet pèlerin. Compte tenu des pluies importantes enregistrées, les conditions écologiques pourraient devenir favorables à la vie et au développement du Criquet pèlerin. Toutefois, quelques regroupements d'individus solitaires sont observés dans les sites verts, mais la situation acridienne est calme. A noter que, les opérations de prospections n'ont pas encore démarré.

V. SITUATION PASTORALE

La situation pastorale au cours de juillet 2024 a été caractérisée par un tapis herbacé présentant une physionomie variable. Les stades phénologiques des herbacées varient de la levée avancée au tallage avec un début de montaison pour les graminées et de la levée avancée et à la ramification pour les légumineuses en fonction des localités.

Malgré cette évolution normale dans certaines localités, il existe encore des zones à retard de croissance végétative où le pâturage vert n'est pas encore accessible aux animaux, notamment dans les localités de Mararaba, Foudouk, Tagdamat, Ahaljen, Teguidan

VII. SYNTHÈSE

Au 31 juillet 2024, 99% des villages agricoles ont effectivement semé. Seul 1% soit 164 villages, n'ont pas encore bouclé leurs semis au niveau des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéri.

Sur le plan phénologique, le stade dominant est le tallage pour le mil et la levée-avancée pour le sorgho. Les conditions pluviométriques restent tout de même favorables à une bonne évolution des cultures. En revanche, ces conditions peuvent se révéler défavorables avec les fortes pluies qui risquent d'affecter le bon développement phénologique des cultures pour les derniers semis et de l'état de pauvreté des sols. La situation phytosanitaire a été caractérisée par des infestations de divers ennemis qui ont nécessité une intervention, mais la situation acridienne reste calme.

VIII. PERSPECTIVES

Au vu des importantes pluies attendues au mois d'août selon les prévisions de la DMN, il faut envisager :

- Les risques élevés des inondations des champs de cultures ;
- le développement de certains ennemis des cultures lié aux conditions humides ;
- une reprise favorable des conditions écologiques dans les aires de reproduction et de grégarisation du criquet pèlerin. On pourrait s'attendre à une concentration d'individus solitaires dans les zones favorables. Il est probable d'observer au cours du mois d'août, une augmentation d'effectifs acridiens.
- un bon développement du tapis herbacé avec le retour de pluies dans la zone pastorale, même si les fortes précipitations se traduisent par des inondations.

IX. AVIS ET CONSEILS

- un apport de fertilisants pour booster le développement des jeunes pousses avec les fortes humidités ;
- la planification des lâchers pour lutter contre la chenille mineuse de l'épi du mil dans les localités ayant réalisé les premiers semis ;
- l'intensification des prospections pour éviter toute surprise d'apparition de foyers d'infestations.
- pour les villages n'ayant pas encore semé, il est judicieux de procéder aux semis du niébé et du sorgho de vallée ;
- pour les champs aptes à recevoir la culture du manioc, avec les perspectives du mois d'août, les producteurs peuvent procéder au repiquage des boutures pour qu'elles bénéficient de cette humidité pour assurer sa meilleure reprise ;
- sur le plan alimentaire et relativement à la hausse des prix des denrées de première nécessité, l'Etat doit renforcer les opérations de vente à prix modéré pour permettre aux producteurs de surmonter la période de soudure ;
- poursuivre la surveillance de la chenille mineuse de l'épi du mil dans les zones à semis précoces et déclencher l'alerte si sur 100 m² apparaît une mine sur un épi ;
- lutter contre les plantes envahissantes et ensemercer des espèces fourragères appréciées dans les parcours naturels ;
- poursuivre la surveillance des maladies et autres épizooties.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DGPD/PIA	Direction générale de Développement Pastoral et de la Production des Industries Animales
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridien
DGGR	Direction Générale de Génie Rural
ONAHA	Office National des Aménagements Hydroagricoles
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
SA/MAG/EL	Direction Générale des Statistiques Agricoles
IGS/MAG/EL	Inspection Générale des Services/MAG
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires

Contacts :

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20732160, Mail : katielloulaw@gmail.com

M. OUSMANE ABDOU, Point focal, DGA

Tél: +227 90 34 09 28

E-Mail: ous_ab@yahoo.fr

Cellule de Communication - DMN

M. Samaïla Also ISSA

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

Mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

Mail : zakariawandara67@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat - Agriculture et Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

